



**SICASIL**

NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau  
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54  
Télécopie : 04 93 90 54 64

[www.sicasil.com](http://www.sicasil.com)

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Cannes, le 31/01/2012

**VŒUX DU PRESIDENT DU SICASIL 2012**

**Malgré la crise, le SICASIL sera  
solide sur ses fondamentaux,  
au bénéfice des usagers**

De très nombreux élus et représentants des pouvoirs publics étaient présents, ce mardi 31 janvier 2012 au SICASIL, à l'occasion des vœux donnés par David Lisnard, Président du syndicat intercommunal de l'eau potable de l'agglomération cannoise.

Une occasion de faire le point sur l'année écoulée et d'évoquer les perspectives de celle qui débute en matière de service public de l'eau potable, mais aussi d'intercommunalité.

C'était annoncé, « **2011 a été  
l'année des nouveaux départs pour une nouvelle décennie** ».

La signature du nouvel accord contractuel, le 15 juin dernier, a constitué de façon indéniable le grand événement de 2011 avec la concrétisation de l'objectif poursuivi par le SICASIL : défendre les intérêts des usagers, notamment leur pouvoir d'achat avec l'obtention d'une **baisse de - 23 % de la part eau potable de leur facture d'eau**.

**En 2012, dans un monde en plein mouvement et de  
turbulences sur les services publics,  
le SICASIL affiche sa solidité pour un service de l'eau  
potable toujours plus qualitatif et au juste prix :**

**Un service public doté de finances solides qui défend le pouvoir  
d'achat des usagers avec un prix de l'eau durablement en baisse  
et strictement maîtrisé ;**

**un service public techniquement solide qui participe et prépare  
l'avenir, grâce à un programme d'investissements ambitieux pour  
la fiabilité et la sécurisation du réseau ;**

**un service public administrativement solide, à la bonne échelle, qui  
se voit pérennisé par la nouvelle carte intercommunale du 06 ;**

Contact presse :  
Sylvie JOFFRE  
04 93 90 54 54  
[sylvie.joffre@sicasil.com](mailto:sylvie.joffre@sicasil.com)

## I- Bilan 2011 :

« **Un nouveau départ pour une nouvelle décennie** »

### **1- Baisse très significative du prix de l'eau au profit du pouvoir d'achat des ménages**

Le SICASIL a signé le 15 juin 2011, dans le cadre de renégociations quinquennales, un avenant au contrat de délégation du service public de l'eau potable, qui le lie depuis 1993 et pour trente ans à la Lyonnaise des eaux.

Cet avenant a abouti à de **nouvelles avancées aussi positives que concrètes pour le service public de l'eau potable et immédiates en matière du prix de l'eau au profit des usagers.**

Le résultat de ces négociations est significatif, avec un **service de l'eau potable moins cher, plus performant et plus respectueux de notre environnement.**

**La baisse du prix de l'eau bénéficie à chacun et ce quelle que soit sa consommation d'eau. La baisse la plus importante s'applique aux familles et aux personnes isolées à faibles revenus.** A cet effet, un tarif préférentiel dit « **tranche tarifaire sociale** », pour les consommations de 40 à 120 m<sup>3</sup> par an, a été instauré, à un prix particulièrement bas et attractif de 0,73 €/m<sup>3</sup> hors partie fixe.

Ainsi, pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>, correspondant au référentiel national de la consommation annuelle d'une famille de quatre personnes, **la part eau potable de la facture d'eau diminue de 23 %.**

**La diminution significative du prix de l'eau à laquelle le syndicat est parvenu est durable.** Elle s'applique jusqu'à la fin du contrat en 2023, grâce à l'**indexation de l'évolution du prix au coût de la vie**, au bénéfice de **tous les usagers du bassin cannois**. Ce résultat est une sorte d'accomplissement de l'action volontariste du SICASIL sur les tarifs, engagée depuis 2001, pour défendre le service public de l'eau potable et le pouvoir d'achat de ses usagers.

Enfin, dans le cadre de ce nouvel accord avec le délégataire, **la performance du service public de l'eau sera renforcée** par de nouveaux engagements de la Lyonnaise des Eaux relatifs à la **sécurisation des sites** de production d'eau potable du syndicat et à **l'amélioration du rendement du réseau** (objectif contractuel de 85 % au lieu de celui de 80 % contractualisé en 2005).

Ainsi, l'**avenant n° 6** concrétise l'assurance d'un service public **économe, efficace et performant sur le plan environnemental**, à un **coût de 2,75 € le m<sup>3</sup> seulement**, pour les usagers desservis par le SICASIL et dont le service d'assainissement est assuré par le SIAUBC. **Le prix de l'eau moyen national (3,55 € / m<sup>3</sup>) est supérieur de 30 % au nouveau prix de l'eau dans le bassin cannois.**

## **2- Technicité et fiabilité accrues avec une politique d'investissements soutenue**

### **✓ Eau potable, fiabilité et sécurisation du réseau**

L'année 2011 a vu la réalisation **d'un programme de travaux de modernisation du service de l'eau pour un montant de 6,2 millions d'euros** dont quelques opérations phares :

- le renouvellement du canal du Loup avec la pose de 470 mètres de canalisation à Châteauneuf et au Bar sur Loup;
- le renouvellement de 400 mètres du canal de la Siagne sur les communes du Tignet et de Grasse ;
- l'amélioration et la sécurisation de la desserte avec la pose de 7 kilomètres de réseau ;
- la fin des travaux des PPRIF des communes de Vallauris et de Mougins avec le renforcement du réseau d'eau des lotissements Ferrari et Gajac pour Vallauris et des Peyroues pour Mougins ;
- la pose de 22 poteaux incendie sur les communes du syndicat ;
- la pose de 3 bornes de puisage sur la commune du Cannet ;
- l'amélioration de la qualité de l'eau des bornes fontaines de l'île Sainte Marguerite avec la création d'un réseau de desserte spécifique ;
- la fiabilisation de la qualité de l'eau avec l'équipement de 3 postes de chloration par chlore gazeux (PDR 7 Auribeau, Puissanton Vallauris, La Rague Théoule).

### **✓ Développement des énergies renouvelables**

Le SICASIL a poursuivi le **déploiement des équipements de production d'électricité** pour un **montant d'investissement de 765 000 €** avec notamment la mise en service le 22 décembre dernier de **la microcentrale hydroélectrique** de la Marigarde pour un montant de travaux de 610 000 €.

**D'une puissance de 150 KW**, cet équipement situé sur l'adduction d'eau potable du canal de la Siagne au pied d'une chute de 33 mètres sur la commune de Grasse, permet de produire **500 000 KWh** par an (ou 500 MWh), soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle en électricité de 250 foyers.

### **✓ Investissements contractuels**

En complément des investissements réalisés par le syndicat, **le délégataire** a effectué dans le cadre de ses engagements contractuels près de **5,4 millions d'euros**. Ceux-ci se répartissent de la manière suivante :

- 4,1 millions d'euros consacrés au renouvellement du réseau ;

- 1,3 million d'euros consacrés au renouvellement dans les usines de potabilisation.

Au total, **plus de 11,6 millions d'euros ont été investis en 2011** sur le réseau, les conduites nourricières et les usines de production d'eau potable du SICASIL. Par ailleurs, le syndicat a investi 765 000 € pour le développement des énergies renouvelables.

Ainsi le service public de l'eau potable de l'agglomération cannoise s'est modernisé et a contribué, cette année encore, à soutenir l'activité économique de notre département et donc ses emplois tout en baissant le prix de l'eau, donc en défendant le pouvoir d'achat des usagers.

### **3- Un service public toujours participatif et solidaire**

#### **Un service public participatif**

- ✓ En 2011, le SICASIL a poursuivi son travail de **sensibilisation à l'écologie** des usagers et des citoyens par de **nombreuses actions** en faveur de la connaissance du service de l'eau.  
Le syndicat a notamment participé aux manifestations suivantes à travers la mise en place d'ateliers pédagogiques dans le cadre :
  - De salon du développement durable de Cannes les 2 et 3 avril ;
  - De la semaine du goût du 17 au 21 octobre dans 4 classes d'écoles primaires de Cannes.
- ✓ Le SICASIL s'est également fortement mobilisé en faveur de l'éducation à l'environnement en réalisant plusieurs projets pédagogiques en milieu scolaire avec la réalisation :
  - de spots radio sur le thème « l'eau et le canal de la Siagne » par 200 élèves du bassin cannois pour promouvoir les messages de préservation des ressources en eau en partenariat avec **Méditerranée 2000** ;
  - de bâtons de pluie pour créer une performance imaginée pour 200 enfants des communes traversées par le canal de la Siagne révélée à l'occasion de la fête du canal en partenariat avec **l'association Chemindessens** ;
  - d'une sculpture en mosaïque sur le thème de l'eau qui est l'aboutissement d'un élan de solidarité humaine réunissant des adultes et des enfants valides et handicapés en partenariat avec l'artiste plasticienne **Isabelle Chemin**.
- ✓ Enfin, « De la source à la mer, tous solidaires ! », la **sixième Fête du canal de la Siagne**, journée festive, ouverte à tous et gratuite, a rassemblé plus de **7000 participants autour de plus de 80 activités** ludiques, sportives, culturelles et pédagogiques à la découverte de l'eau et de l'environnement sur 11 communes du bassin Cannes Grasse.

#### **Un service de l'eau solidaire**

Constatant avec effroi la situation humanitaire dramatique dans la Corne Est de l'Afrique, au cœur de la sécheresse sans précédent qui sévissait en juillet dernier, le **SICASIL a décidé d'apporter son soutien immédiat à la population somalienne**

**en péril** en adressant un **don exceptionnel à Action Contre la Faim**, Organisation non Gouvernementale (ONG). Cette aide, d'une valeur de 15000 euros au titre de

l'aide humanitaire d'urgence, est destinée à **améliorer les conditions d'accès de la population à l'eau**.

## **II- En 2012, le SICASIL sera un exemple de solidité et de fiabilité dans tous les domaines, au service des usagers.**

### **1. Un service public financièrement très solide**

Dans un contexte de crise économique et sociale, le SICASIL veillera à **garantir à l'ensemble des usagers l'accès à un service public de haute qualité tout en préservant le pouvoir d'achat des familles**.

#### **✓ Une gestion efficiente des finances**

Le Sicasil poursuivra sa gestion en bon père de famille en contrôlant strictement les dépenses de fonctionnement pour se consacrer prioritairement aux investissements techniques.

En outre, le syndicat, qui ne reçoit **aucune subvention communale**, a un **niveau très faible de dettes** d'un montant de 1,8 million d'euros **nettement inférieur à ses réserves financières**. Il n'a contracté **aucun emprunt toxique** et bénéficie d'une **trésorerie d'avance** constituée de réserves financières de 7 millions d'euros qui lui confèrent une solidité budgétaire exemplaire et lui permettent d'investir et de travailler dans la durée sans s'exposer aux aléas de l'environnement financier. Enfin, en 2012, dans ce contexte financier, le syndicat ne souscrira pas d'emprunt.

#### **✓ Un service volontariste qui défend le pouvoir d'achat des usagers**

**Cette gestion rigoureuse des finances publiques** se fait dans un contexte de baisse substantielle du prix de l'eau pour les ménages et les entreprises, à la suite des résultats exceptionnels des négociations contractuelles conclues en 2011.

**La diminution significative du prix de l'eau** à laquelle le SICASIL est parvenu avec la signature de l'avenant n°6 au contrat d'eau est durable. Elle s'applique jusqu'à la fin du contrat en 2023, grâce à une clause essentielle : **le plafonnement de l'évolution du prix de l'eau au coût de la vie**.

Ce résultat est l'accomplissement de **l'action volontariste du SICASIL sur le prix de l'eau, engagée depuis 2001**, pour défendre le service public de l'eau potable et le pouvoir d'achat de tous les usagers du bassin cannois.

## **2. Un service public techniquement solide**

### **✓ Pour l'eau potable, la fiabilité et la sécurisation du réseau de distribution**

A l'instar des années précédentes, le SICASIL va poursuivre sa politique d'investissements pour **l'amélioration et la fiabilisation des conditions de desserte**.

**L'année 2012** verra ainsi la réalisation de **nouveaux travaux** conformément au programme pluriannuel défini dans son **schéma directeur d'alimentation en eau potable** :

- Le renouvellement et le renforcement du canal du Loup avec la pose de 500 ml de canalisation de diamètre 800 mm (800 K€ HT) ;
- La réhabilitation du canal de la Siagne avec la reprise de 400 ml de canal à ciel ouvert (800 K€ HT) ;
- La sécurisation des usines de St Jacques et Châteauneuf dans le cadre de la protection des points d'importance vitale (2010 K€ HT).
- Les travaux d'extension et de renforcement du réseau de desserte des communes du SICASIL avec la fourniture et la pose de 5000 ml de réseau (2000 K€ HT) ;

**A concurrence d'un programme prévisionnel de travaux de 6,7 millions d'euros en 2012**, le SICASIL continuera d'améliorer efficacement le service public de l'eau potable de l'agglomération cannoise.

### **✓ Pour les énergies renouvelables**

Le SICASIL **achèvera** en 2012 **les travaux d'équipements** de ses sites de production d'eau potable de **panneaux photovoltaïques** avec l'équipement du bâtiment du **siège du syndicat** pour une surface de 130 m<sup>2</sup>, et des **usines** de traitement d'eau potable de **Saint Jacques** et de **Châteauneuf** pour des surfaces respectivement de 315 m<sup>2</sup> et 580 m<sup>2</sup>.

*In fine*, **ce programme précurseur aura permis depuis 2007 la pose de 2500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques** pour une puissance cumulée de **400 KWc** et une production de **400 Méga watt heures par an**, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 200 foyers.

En outre le SICASIL poursuivra la mise en œuvre de son programme hydroélectrique qui permettra la production annuelle de **3500 MWh/an**, soit **l'équivalent de 60% de la consommation électrique** annuelle nécessaire au fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau potable du syndicat.

Cette année, **le syndicat procédera à la mise en service de sa troisième microcentrale hydroélectrique** du réseau d'eau potable située sur la commune de Pégomas. **D'une puissance de 160 KW**, la microcentrale de la Bastidasse, permettra de produire **420 000 KWh** par an (ou 420 MWh).

**A concurrence d'un programme prévisionnel de travaux de 1,5 million d'euros en 2012**, le SICASIL continuera à développer les équipements de production d'énergies renouvelables

### **3. Un service public solide par sa politique environnementale**

#### **Un engagement permanent pour préserver l'environnement**

Le SICASIL va intensifier en 2012 son engagement au service des citoyens, des générations futures et de notre environnement grâce à sa politique de préservation des ressources en eau :

- en améliorant annuellement **la performance technique des réseaux d'eau potable pour préserver les ressources en eau** avec un **objectif à 85 % de rendement**, bien supérieur au taux moyen national de 75 % et au rendement antérieur du SICASIL, inférieur à un taux de 68 % au début des années 2000. Ce nouvel objectif de rendement de réseau va **permettre de limiter les prélèvements au milieu naturel de 1,5 millions de mètres cubes supplémentaires aux 3 millions de mètres cubes d'économie d'eau déjà acquis depuis 2005**, soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle d'une ville de 100 000 habitants. En outre, **ces 1,5 millions de mètres cubes compenseront la hausse prévisionnelle démographique, donc des consommations en eau des habitants supplémentaires à l'échelle du syndicat sur les 30 prochaines années.**
- en développant **la production des énergies renouvelables** à partir de l'exploitation des équipements de production et de distribution d'eau avec la **mise en service de sa nouvelle microcentrale hydroélectrique de la Bastidasse** ;
- en proposant au public et aux communes la création d'un **Parc intercommunal du canal de la Siagne** avec la présentation d'un programme pluriannuel d'opérations et la réalisation d'aménagements dans la continuité de la séquence des Pas de Bonnard jusqu'au réservoir de la Californie à Cannes. Ce projet d'envergure offrira aux générations futures l'assurance d'un patrimoine historique valorisé et la garantie d'une ressource en eau durablement protégée ;
- en protégeant durablement ses ressources en eau avec la finalisation de l'instauration des **périmètres de protection des captages** et tout particulièrement la régularisation administrative du canal de la Siagne sur tout son parcours.

### **4. Un service public institutionnellement solide**

Le schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI), prescrit par la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, a reçu un avis favorable de la commission départementale le 22 décembre dernier.

Ce schéma, par le maintien de l'ensemble des syndicats d'eau et d'assainissement, exclut clairement le transfert de ces compétences à la future intercommunalité.

Ainsi le SICASIL n'est pas concerné par la nouvelle organisation territoriale de la future agglomération.

Pour autant, c'est bien à l'échelle intercommunale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement que les communes ont intérêt à mettre en place une gestion mutualisée des ressources et des moyens.

Depuis onze ans, force est de constater l'évolution très significative du choix délibéré et réussi d'une gestion intercommunale du service de l'eau en termes de qualité et de prix rendue possible par la gestion unifiée des services de l'eau et de l'assainissement.

Cette forme d'intercommunalité simple a permis de gérer avec réactivité, efficacité et professionnalisme ces compétences essentielles.

En outre, le domaine d'intervention du SICASIL s'étend au-delà du périmètre Cannes-Grasse puisqu'il concerne l'ensemble des communes de l'ouest du département des Alpes-Maritimes en raison des ventes d'eau en gros réalisées aux communes du périmètre Foulon.

En effet, le SICASIL bénéficiaire des droits d'eau des principales ressources en eau des bassins versants de la Siagne et du Loup assure la sécurisation de l'approvisionnement en eau de l'ouest du département.

Dans ce cadre, en 2012, le syndicat continuera de travailler en étroite concertation avec les autres communes et/ou syndicats intercommunaux compétents en eau qui le souhaitent pour les accompagner de sa technicité et de son expertise.

**En 2012, le SICASIL sera plus que jamais solide  
pour défendre et mettre en œuvre  
un service public de l'eau potable  
toujours plus qualitatif et au juste prix.**

**Un service public doté de finances solides qui défend  
le pouvoir d'achat des usagers avec un prix de l'eau  
durablement en baisse et strictement maîtrisé ;**

**un service public qui participe et prépare l'avenir,  
grâce à un programme d'investissements important  
pour la fiabilité et la sécurisation du réseau ;**

**un service public à la bonne échelle, qui se voit pérennisé par la  
nouvelle carte intercommunale du département ;**

**un service public responsable par son engagement permanent  
pour préserver notre environnement.**

**Bonne et heureuse année  
à toutes et à tous !**